

Une politique de soutien de la demande globale permet-elle, à elle seule, de lutter contre le chômage ? (Polynésie, Remplacement 2018)

E4 = Plan de base

<p>I. Une politique de soutien de la demande globale permet-elle, à elle seule, de lutter contre le chômage (?)</p> <p>A. <u>Une politique de soutien de la demande globale permet-elle, à elle seule, de lutter contre le chômage (?)</u></p> <p>B. <u>Une politique de soutien de la demande globale permet-elle, à elle seule, de lutter contre le chômage (?)</u></p>	<p>... II. Une politique de soutien de la demande globale permet-elle, à elle seule, de lutter contre le chômage (?)</p> <p>A. <u>Une politique de soutien de la demande globale permet-elle, à elle seule, de lutter contre le chômage (?)</u></p> <p>B. <u>Une politique de soutien de la demande globale permet-elle, à elle seule, de lutter contre le chômage (?)</u></p>
---	--

E1 = termes du sujet	E2 = schéma logique	E3 = documents
<p>Une politique de soutien de la demande globale permet-elle, à elle seule, de lutter contre le chômage ?</p>	<p style="text-align: center;"><u>Si</u> chômage (++)</p> <p style="text-align: center;">↙</p> <p><u>Alors</u> <u>seule</u> politique de soutien de la demande globale <u>donc</u> → ? Chômage (- -)</p> <p style="text-align: center;">Sinon</p> <p style="text-align: center;">Pourquoi elle échoue ?</p> <p style="text-align: center;">Trop seule ?</p> <p style="text-align: center;">Y a-t-il autre chose à faire ?</p> <p style="text-align: center;">Mieux à faire ?</p>	

Introduction ...

...et conclusion

<p>→ Document 3 (ou lors du Covid...)</p> <p>→ demande globale + le chômage + politique de soutien = lutter contre</p> <p>→ à elle seule ?</p> <p>→ Si une politique de soutien de la demande globale ... il semblerait...</p>	<p>→ Une politique de soutien de la demande globale <b>permet-elle, à elle seule</b>, de lutter contre le chômage (?) → Non !</p> <p>→ <i>Echec ou réussite peut simuler l'engagement politique</i></p>
--	---

**DOCUMENT 1**

*Part des prestations sociales rapportées au revenu disponible en 2015  
(hors prestations d'assurance maladie)*

	Déciles de niveau de vie			Ensemble des ménages
	1 <sup>er</sup>	5 <sup>ème</sup>	10 <sup>ème</sup>	
<b>Niveau de vie moyen</b>	<b>9 000</b>	<b>19 300</b>	<b>56 400</b>	<b>23 000</b>
<i>Part de chômage et préretraites (en %)</i>	9	4	1	3
<i>Part des retraites (en %)</i>	18	31	22	27
<i>Part des prestations familiales (en %)</i>	13	3	0,6	3
<i>Part des allocations logement (en %)</i>	17	1	0	2
<i>Part des minima sociaux (en %)</i>	18	2	0	2
<b>Total des prestations sociales rapportées au revenu disponible (En %)</b>	<b>74</b>	<b>41</b>	<b>25</b>	<b>36</b>

**Lecture** : Le niveau de vie moyen des ménages du 1er décile est de 9 000 € par an. Pour ces ménages, les prestations sociales simulées représentent 74 % de leur revenu disponible.

**Champ** : France métropolitaine, population des ménages ordinaires dont la personne de référence n'est pas étudiante et dont le revenu déclaré au fisc est positif ou nul.

Source : D'après Modèle INES (INSEE-DREES), enquête Revenus fiscaux et sociaux 2013, actualisée 2015, calculs DREES.

**DOCUMENT 2**

*Taux de chômage (en %), salaire minimum brut mensuel (en euros)  
et salaire mensuel minimum en proportion du salaire mensuel moyen (en %) en 2015,  
dans différents pays de l'Union européenne*

	Taux de chômage en 2015 (%)	Salaire minimum brut par mois en 2015 (en euros)	Salaire mensuel minimum en proportion du salaire mensuel moyen en 2015 (%)
Allemagne	4,6	1 440	41,9
France	10,4	1 458	46,6*
Pays-Bas	6,9	1 502	42,7
Espagne	22,1	757	36,0
Royaume-Uni	5,3	1 379	41,0
Pologne	7,5	410	45,5

\* en 2014.

Source : D'après EUROSTAT, 2017.

*Dépenses pour les politiques du marché du travail  
(En millions d'euros)*

	<b><u>2000</u></b>	<b><u>2010<sup>(r)</sup></u></b>	<b><u>2014</u></b>
<b>Services du marché du travail*</b>	<b>2 513</b>	<b>5 985</b>	<b>5 581</b>
<b>Mesures actives</b>	<b>14 660</b>	<b>14 858</b>	<b>14 136</b>
<i>Formation professionnelle</i>	<i>5 456</i>	<i>6 480</i>	<i>6 173</i>
<i>Incitations à l'emploi</i>	<i>2 135</i>	<i>1 307</i>	<i>864</i>
<i>Emploi protégé**</i>	<i>1 254</i>	<i>2 112</i>	<i>2 017</i>
<i>Création directe d'emploi</i>	<i>5 777</i>	<i>3 902</i>	<i>4 287</i>
<i>Aide à la création d'entreprises <sup>(1)</sup></i>	<i>38</i>	<i>1 056</i>	<i>795</i>
<b>Soutiens</b>	<b>19 855</b>	<b>29 596</b>	<b>33 297</b>
<i>Maintien et soutien du revenu en cas de perte d'emploi</i>	<i>17 263</i>	<i>29 399</i>	<i>33 257</i>
<i>Préretraites</i>	<i>2 592</i>	<i>198</i>	<i>40</i>
<b>Total</b>	<b>37 027</b>	<b>50 439</b>	<b>53 014</b>
Dépenses totales (en % du PIB)	2,5	2,5	2,5

(r) Donnée révisée par rapport à l'édition précédente.

(1) Estimation : les montants des exonérations de cotisations sociales ne sont pas connus en totalité.

**Source : D'après Tableaux de l'économie française, INSEE, 2017.**

\* Services du marché du travail : services et activités assurés par les services publics de l'emploi, ainsi que les services fournis par d'autres agences publiques ou d'autres organismes sous financement public, qui facilitent l'insertion des chômeurs et autres demandeurs d'emploi sur le marché du travail ou qui assistent les employeurs dans le recrutement et la sélection du personnel.

\*\* Salariés qui bénéficient d'une protection particulière contre le licenciement (délégués syndicaux, délégués du personnel, etc.).

#### DOCUMENT 4

*Dans aucun autre pays d'Europe, les politiques d'allègement du coût du travail ne sont aussi développées qu'en France. [...] Ces dispositifs renvoient à deux spécificités du coût du travail en comparaison internationale. D'une part, le salaire minimum est élevé. Parmi les 22 pays de l'Union européenne (UE) qui disposent d'un salaire minimum, la France se classe en cinquième position pour son niveau mensuel, derrière le Luxembourg, la Belgique, les Pays-Bas et l'Irlande. D'autre part, les prélèvements sociaux sont plus lourds. Selon Eurostat, avec un taux de prélèvement <sup>(1)</sup> (hors allègements généraux) de 45,6 % en 2013, la France est le troisième pays d'Europe pour le taux de prélèvement sur les bas salaires, derrière la Belgique et la Hongrie. Les cotisations sociales des employeurs constituent la majeure partie de ces prélèvements.*

**Source : « Les politiques d'allègement du coût du travail », Yannick L'HORTY, Cahiers français, septembre-octobre 2016.**

*(1) Eurostat définit la pression fiscale sur le coût de la main-d'œuvre comme la somme de l'impôt sur le salaire brut et des cotisations de sécurité sociale à la charge du salarié et de l'employeur, exprimée en pourcentage du coût total de la main-d'œuvre.*

## Introduction ...

Une politique de soutien de la demande globale permet-elle, à elle seule, de lutter contre le chômage ?

\*

- En 2014 comme en 2010 et même en remontant en 2000 l'Etat a soutenu les revenus des ménages sans emploi ou en préretraite afin de permettre à ces derniers de poursuivre leur fonction principale élément clef de la **demande globale** : la consommation finale (Document 3). Ces actions témoignent d'une volonté politique puisque ces dépenses sont supérieures à 50 % des dépenses de politiques de marché du travail.
- Sur le marché du travail où se rencontreraient l'offre et la demande de travail, le **chômage** est l'expression d'un excès d'offre de travail (ménages) par rapport à la demande de travail des unités de production. Si ces unités de production ne demandent pas plus de travail cela peut venir d'une **demande globale** insuffisante pour produire davantage puisque la production doit répondre à **une demande intérieure** (consommation finale et FBCF) et les exportations (**demande extérieure**) or on sait que pour produire il faut du travail et cela peut donc réduire le chômage. On comprend alors la possible politique de soutien à la demande globale afin de lutter contre le chômage lorsque celui-ci est jugé excessif.
- Pour autant dans quelle mesure cette politique est-elle la seule chose à mettre en place pour revenir à un niveau de chômage incompressible ? Sera-t-elle suffisante ? Doit-elle être accompagnée (II. A.) ... voire remise en cause (II. B.) ?
- Si une politique de soutien de la demande globale est **une possibilité** pour lutter contre le chômage (I) il faudra envisager d'autres voies possibles (II)

## ...commentée...

Je recherche dans les documents une information couvrant les termes du sujet ... et permettant de placer les termes du sujet car il faut préparer le §. suivant (il faut avoir cet objectif et non se contenter d'une simple citation)

Là encore il y a un objectif : les **définitions** mais là encore il ne s'agit pas de juxtaposer mais d'articuler avec un objectif double : les mots du sujet et s'approcher de la problématique (= le sujet reformulé... ou mieux)

Voilà l'objectif est atteint

On notera l'inutilité des formules « il est alors intéressant de se demander... » etc. ...et on peut utiliser le travail des « éclaircisseurs » 1 et 2 pour poser les enjeux du sujet

En général les dissertations de S.E.S. n'ont pas besoin de 3 parties et en particulier les sujets dialectiques.

...et commentaire de ...

Là encore il faut revenir aux mots du sujets et à la problématique afin d'y répondre clairement et nettement. Un résumé des 2 parties n'est pas utile...surtout si finalement il contourne l'enjeu principal : répondre à la question

Comme proposé on « sort » du sujet sur d'autres chapitres et surtout on évite de poser une question qui souvent est très maladroite.  
+ Sans développer il ne faut pas être trop énigmatique

...la conclusion

- *Si la question était de savoir si, **à elle seule**, une politique de soutien de la demande globale permet de lutter contre le chômage la réponse est **Non !** ... au moins pour les économistes libéraux mais aussi compte tenu du caractère protéiforme de ce déséquilibre.*
- *Reste que sa résorption est un enjeu important pour l'A.PU. compte tenu des questions sociales (ex. exclusion et déviance) et politique (engagement politique et contestation qui peut prendre des formes violentes cf. gilets jaunes).*



